



Qu'est ce que l'AS au collège ?



Le Collège André Malraux propose à tous les élèves la possibilité de pratiquer une activité sportive de loisir en dehors des heures de cours.

Un entraînement ou une compétition a lieu toutes les mercredis après midi au gymnase avec un professeur du Collège.

Entraînements : au collège de 13h à 15h30

Compétitions : Des matchs sont organisés contre d'autres collèges du département.

Les horaires sont variables , il faut consulter le tableau dans le hall pour connaître le lieu de la compétition et l'heure de retour au gymnase .

vous pourrez appeler dans l'heure précédant le retour prévu sur le n° de portable :
07.88.28.71.36



Comment s'inscrire ?

Il faut prendre une licence à l'U.N.S.S. pour avoir le droit de participer.

Pour cela chaque élève doit fournir :
le certificat médical ci-joint
l'autorisation parentale remplie et signée
la somme de 15 Euros.

Si tu t'inscris, tu t'engages à participer régulièrement aux entraînements et aux compétitions

Attention, après les vacances de la Toussaint il sera trop tard pour s'inscrire !



Programme des activités proposées

Différents sports sont proposés :

- Athlétisme
- Basket-ball
- Handball
- Tennis de table.
- Badminton
- Futsal
- canoë-kayak
- course d'orientation
- escalade



N'hésitez pas à demander des informations aux professeurs d'E.P.S.